



COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Séance plénière du 04 septembre 2018 à 19 heures

50 rue Alphonse Daudet – 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

PROCES VERBAL N°2

Sous la Présidence de Emmanuel AUBERT

Secrétaire : Joël Le Provost

Membres présents : Emmanuel AUBERT, Gilles BELLISSENT, Hassan CHARKI, Dominique DE LA COTTE, Jacques FECIL, Nathalie GUEDON-GINFRAY, Dominique JULIEN, Yvon LE GOAZIOU, Benjamin LEPAYSANT, Joël LE PROVOST, Benoit LOUVET, Stéphane MOULIN, Guy ZIVEREC,

Participent à la réunion : Mikaël LESAGE, Pierre TAVELET,

Invités : Jacky CERVEAU, Jean-Luc LE TROADEC,

Excusés : José BURSON, Pierre CROCHEMORE, André LEFEVRE, Alain ROBERT,

ORDRE DU JOUR :

Civilités,
Point secrétariat - Courriers, mails reçus.
Point sur le groupe de travail : Assistants R.3 – antenne de Caen,
Compte rendu de la commission d'appel du 21 juillet et 14 août 2018,
Point sur la réunion des observateurs du 29 et 30 août 2018,
Point sur les effectifs et observations,
Point sur les tests physiques du 21 et 27 août, 1^{er} et 2 septembre,
Point sur les préparatifs des stages de début de saison,
Point section « technique & formation »,
Point section « détection & promotion »,
Analyse des résultats – Formation des élites / candidats FFF,
Point sur la section « futsal »,
Point sur la section « jeunes »,
Point section « foot en milieu scolaire »,
Point section « ETRAF »,
Point section « lois du jeu et appels »,
Point sur la section « communication »,
Homologation de la liste des observateurs auprès du Comité de Direction,
Informations du Président,
Tour de table, questions diverses,

Avant de passer à l'ordre du jour et après avoir excusé les absents, le Président Emmanuel AUBERT informe les membres de la CRA de l'invitation de Jacky CERVEAU, Président délégué de la ligue de Normandie et membre de la CFA, et de Jean-Luc le TROADEC, Président de la Commission Régionale de la Promotion de l'Arbitrage et nouveau responsable de la section « communication » de la CRA.

CIVILITES :

❖ Félicitations :

Emmanuel AUBERT et la CRA présentent leurs félicitations à :

Solène BANSARD pour sa réussite à l'examen théorique Fédéral féminine,
Louis BOURDON, Antoine RIVOGNAC pour leur réussite à l'examen théorique JAF,
Benjamin LEPAYSANT, pour sa brillante promotion en Ligue 2.

Mikaël LESAGE, pour sa désignation et sa prestation lors de la finale de la Coupe de France. Une désignation qui récompense une saison 2017-2018 très solide.

Le Président a le plaisir de revenir sur la participation de Cyril GRINGORE à la phase finale de la coupe du monde en Russie,

❖ Vœux de meilleure santé :

La CRA adresse tous ses vœux de prompt rétablissement à l'ensemble des arbitres qui sont indisponibles pour blessure ou maladie,

❖ Remerciements :

Emmanuel AUBERT et la CRA adressent leurs remerciements à :

Martial BANCE : L'ensemble des membres présents lui souhaite le meilleur et lui fait part de sa vive reconnaissance pour tout le travail réalisé pour l'arbitrage Normand depuis de nombreuses années.

David GERVAIS, Jean-Maurice ROBERT, membres démissionnaires de la CRA, pour leur investissement au service de l'arbitrage.

Tous les arbitres qui ont mis fin à leur carrière arbitrale ou qui ont été mutés dans une autre Ligue. La Commission les remercie pour l'ensemble de leur carrière et pour leur investissement au service de l'arbitrage.

L'ensemble des observateurs qui ont décidé de mettre fin à leur activité.

POINT SECRETARIAT-COURRIERS RECUS :

- Courrier de Romain LESAGE, arbitre R.1, demande d'année sabbatique pour la saison 2018-2019. A l'unanimité, **la CRA émet un avis favorable à sa demande.**
- Courrier de Thibault BOUILLON, ARBITRE R.3, qui sollicite une année sabbatique pour la saison 2018-2019. A l'unanimité, **la CRA émet un avis favorable à sa demande.**
- Courrier de Guillaume CORNU, JAL, demande d'année sabbatique pour la saison 2018-2019. A l'unanimité, **la CRA émet un avis favorable à sa demande.**
- Courrier de Stéphane TRINCART ; Le dossier est en cours de traitement par la commission de discipline.

POINT SUR LE GROUPE DE TRAVAIL : ASSISTANT R.3 - ANTENNE de CAEN (Hassan CHARKI) :

Hassan rend compte de la décision retenue par le groupe de travail lors de sa réunion du 12 juillet 2018. Il est suggéré sur les rencontres de R.3 de l'antenne de Caen, de ne désigner qu'un arbitre assistant officiel, le second étant un bénévole. Un tirage au sort entre licenciés désignera cet assistant bénévole.

Hassan justifie cette proposition du groupe en évoquant une perte inquiétante d'arbitres dans les Districts.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'APPEL DU 21 JUILLET et du 14 AOUT 2018 (Emmanuel AUBERT) :

Emmanuel donne connaissance des différentes décisions de la Commission Régionale d'Appel concernant les arbitres Malo ANDEOLE, Olivier FERET, Christophe GIOE, Fabien LEBIDOIS, Christophe LEMIRE.

Accord de l'année sabbatique pour Malo ANDEOLE.

Ont été classés « **arbitres stagiaires R.1** » : Olivier FERET- Christophe GIOE- Fabien LEBIDOIS ;

A été classé « **arbitre stagiaire R.2** » : Christophe LEMIRE.

L'appellation « arbitre stagiaire » n'existant pas, le règlement intérieur de la CRA devra être modifié en conséquence.

La CRA valide sans réserve la proposition d'observation des « arbitres stagiaires » présentée par Emmanuel, à savoir :

- **Les « arbitres stagiaires » arbitreront en R.1 ou R.2 selon les besoins,**
- **Ils ne seront pas classés au rang,**
- **Les « arbitres stagiaires R.1 » seront observés trois fois, « l'arbitre stagiaire R.2 » deux fois,**
- **Ces observations seront assurées par la cellule « observation » composée de 15 personnes,**
- **En fin de saison, la moyenne des notes devra être égale ou supérieure à 16 pour intégrer la saison suivante le corps des arbitres R.1 ou R.2 suivant le cas,**
- **En cas de moyenne inférieure à 16, les « arbitres stagiaires » seront remis au niveau de la saison 2017-2018,**

Emmanuel précise que les « arbitres stagiaires » ne pourront être observés qu'après modification du Règlement Intérieur de la CRA et accord du Comité de Direction de Ligue.

POINT SUR LA REUNION DES OBSERVATEURS du 29 et 30 AOUT (Dominique JULIEN) :

Dominique se dit satisfait : « **Deux réunions constructives à Caen et Rouen avec une très bonne participation** » et d'ajouter : « **ces réunions ont permis de consolider le système initié la saison dernière et d'apporter quelques légères retouches, notamment de faire apparaître la note dans le rapport** ». Il rappelle que le système d'évaluation n'a pas changé avec un classement au rang du N.3 au R.2 et à la moyenne en R.3.

« **En fin de réunion, un petit exercice a été mis en place sur le rapport type ce qui a permis d'avoir un échange ouvert** » conclut Dominique.

POINT SUR LES EFFECTIFS ET LES OBSERVATIONS :

Effectifs :

Mikaël LESAGE apporte des précisions quant à l'effectif actuel des arbitres : « **A la fin de la saison 2017-2018, il y avait 1330 arbitres, aujourd'hui nous sommes 928. Une centaine de dossiers sont en attente à la ligue, il nous manque encore 300 arbitres.** ».

Un constat : L'effectif des arbitres de District est en nette diminution, celui de ligue reste stable par rapport à la saison précédente.

Suite à l'officialisation des arrêts de Jean-Pierre MENARD et Paul-Henry BROUSSE, arbitres « ELITE », il a fallu rapidement remplacer ces deux démissionnaires. Une commission restreinte de la CRA composée du Président Emmanuel AUBERT et des deux vice-présidents Hassan CHARKI et Pierre CROCHEMORE, a décidé de repêcher du classement R.1 les deux premiers candidats non admis à monter. **Sont ainsi nommés « Régional Elite » HISSE Logan et Alexandre PALIN.**

La CRA valide la décision.

Sur proposition de Mikaël LESAGE, la CRA valide à l'unanimité l'intégration d'Alexandre MARIE, jeune arbitre de la Fédération, dans le groupe R.2. Le Président précise qu'Alexandre MARIE sera classé au rang dans cette catégorie.

Observations :

A un questionnement de Mikaël LESAGE, le Président répond qu'un observateur ne pourra pratiquer tant qu'il n'aura pas suivi la formation.

La CRA reconduit ou nomme les observateurs de la saison 2018-2019, tout en prenant en considération les différentes candidatures et arrêts.

Mikael s'inquiète d'un phénomène grandissant et s'en explique. Il interroge la CRA quant à la nécessité de faire apparaître le nom de l'observateur dans les désignations. Après débat, la CRA décide de continuer à faire figurer le nom de l'observateur.

La CRA donne son accord pour que les arbitres soient observés à l'occasion de matchs officiels de coupe si les équipes sont de la même catégorie que celle dans laquelle officie l'arbitre.

Tableau de suivi à transmettre aux valideurs : Les observateurs devront transmettre leur tableau aux dates suivantes : **Les 15/10 – 17/12/2018 - 25/02/2019- 25/03- 29/04- 20/05.**

Le Président demande que pour l'équité de tous les arbitres de R3 de l'ex-Basse Normandie, deux assistants officiels soient désignés lorsqu'un observateur est prévu.

POINT SUR LES TESTS PHYSIQUES du 21 et 27 AOUT et 1^{er} et 2 SEPTEMBRE (Hassan CHARKI) :

Très peu d'échecs selon Hassan, ils sont principalement constatés dans la catégorie des assistants et des jeunes arbitres de Ligue.

La CRA remercie les municipalités et les clubs qui ont mis à disposition leurs installations pour que ces épreuves se déroulent dans de bonnes conditions.

Le Président et ses membres donnent leur accord pour que les jeunes arbitres de Ligue puissent participer aux tests physiques organisés par les Districts, à la condition qu'un membre de la CRA soit présent pour valider ces tests.

POINT SUR L'ORGANISATION DES STAGES de DEBUT DE SAISON (Nathalie GUEDON-GINFRAY) :

Nathalie détaille l'organisation des différents stages à Houlgate et Yerville :

- 9 septembre à Houlgate : N.3 et R.1
- 22 septembre à Yerville et Houlgate : R.3 + candidats R.3.
- 13 octobre à Yerville et Houlgate : R.2 et AAR.1-AAR.2-AAR.3.

La CRA valide le programme des stages.

Note minimale au test théorique. La CRA fixe les minimas à obtenir :

- Le questionnaire : **Note minimale 20** sur un total de 35 points.
- Le rapport : **Note minimale 5** sur un total de 10 points.

La CRA décide de ne pas programmer de séance de rattrapage pour les arbitres n'ayant pas obtenu les minimas aux tests théoriques.

Un débat s'engage sur l'intégration du test théorique dans le classement final. Il est décidé de créer un groupe de travail pour y réfléchir et faire des propositions de façon à pouvoir intégrer cette note dès la saison prochaine dans le classement.

Nathalie remercie les deux CTRA Mikaël et Pierre pour leur aide dans la préparation de ces stages ainsi que toutes les personnes qui sont amenées à les encadrer.

POINT sur LA SECTION « TECHNIQUE&FORMATION (Nathalie GUEDON-GINFRAY) :

Nathalie informe de la démission de Laurent HUGUENIN et l'arrivée de Nicolas GUILLEMAIN à la section.

Nathalie donne connaissance de la composition de la section :

COMPOSITION SECTION FORMATION		
1ER DEGRE	INTIATEURS	ARBITRES FEDERAUX *
Benjamin Lepaysant *	Benoit Louvet	Cyril Gringore
Stéphane Moulin	Yohan Gagnant *	Alexis Auger
Hichem Massaoudi Brière *	Pierre Crochemore	Damien Letellier
Stéphane Cerdan	Cédric Achy	Jérémy Lemasson
Jacques Fécil	Mary Sawaneh	
Nathalie Guédon	Frédéric Desorme	
	Nicolas Guillemain	
	Gilles Bellissent	
	Olivier Bellin	

AIDE PONCTUELLE : Joël LE PROVOST
Yvon LE GOAZIOU

ANALYSE DES RESULTATS – FORMATION des ELITES/CANDIDATS FFF/ (Benoit LOUVET-
Mikaël LESAGE-Pierre TAVELET) :

Benoit fait un « balayage » des résultats de la saison 2017-2018 des candidats à la Fédération F.4, JAF et Futsal.

Benoit revient sur l'échec de Pauline MAZIER à l'examen JAF : « **Avec surprise, Pauline n'a pas réussi la théorie. Je souhaite vraiment que Pauline poursuive son engagement de l'année dernière, c'est vraiment une très bonne arbitre** ».

Une réunion de travail du Pôle Espoir aura lieu le 20 septembre 2018.

Situation de Romain HENNACHE, AAL.1 : Souhaitant être candidat arbitre assistant à la Fédération, la CRA prend la décision de le désigner en qualité d'arbitre sur cinq rencontres de R.1 avec deux observations.

Emmanuel AUBERT sollicite Jacky CERVEAU pour faire une proposition de modification des textes fédéraux au sujet des candidats « arbitres-assistants ».

POINT SUR LA SECTION FUTSAL (Dominique DE LA COTTE) :

Evoque la situation de Jérémy LE MASSON, arbitre Fédéral 2, remis à la disposition de la ligue. Après discussion et un avis motivé du CTRA Mikaël LESAGE, la CRA arrête la décision suivante :

- Sera jugé sur un 1 match « conseil évaluation diagnostic » en R.3. Suivant son potentiel intégrera la liste des candidats Ligue.

POINTSUR LA SECTION « JEUNES » (Stéphane MOULIN-Guy ZIVEREC) :

Stéphane évoque le renouvellement tardif des jeunes arbitres et ses conséquences. Jacky CERVEAU invite la CRA à faire un rappel aux clubs pour qu'ils valident les licences de leur arbitre.

Stéphane exprime le souhait de déplacer le stage JAL au 1^{er} novembre 2018 et la journée de rattrapage au 24.11.2018. L'autorisation est accordée par le Président.

A son questionnement, la CRA donne l'autorisation à Patricia BERNIER la secrétaire, d'effectuer les formalités administratives aux fins de mettre à disposition des différents Districts les candidats JAL non reçus.

Stéphane signale l'absence de fiches de renseignements concernant onze arbitres de l'antenne de Rouen, cela complique les désignations.

Les échanges ont commencé dans les désignations jeunes.

Guy fait un compte rendu du tournoi national U 17 ayant eu lieu à Quevilly les 16, 17 et 18 août. Des jeunes arbitres de la Ligue de Normandie ont dirigé les rencontres. Pierre TAVELET complète : « **Les arbitres ont répondu aux attentes du tournoi, et c'est là l'essentiel. Un bon groupe, des jeunes attentifs et respectés. A renouveler** ».

Guy remercie le Président Emmanuel AUBERT pour son passage lors du tournoi.

POINT SECTION « FOOT EN MILIEU SCOLAIRE » (Hassan CHARKI- Mikaël LESAGE- Pierre TAVELET) :

Avranches :

Onze dossiers d'inscription ont été reçus, cinq ont été retenus. La rentrée s'est faite dans d'excellentes conditions.

La section arbitrage d'Avranches est à l'effectif de 8 élèves dont une féminine.

Nicolas GUILLEMAIN a intégré le groupe des formateurs.

Rouen :

Avec ses 4 candidats, dont 3 nouveaux, Pierre TAVELET dresse un constat amer : « **Je vois le ciel s'assombrir** ». De poursuivre « **la difficulté quant à recruter et l'unique possibilité de le faire avec comme seul établissement, celui des Bruyères.** »

POINT SECTION « ETRAF » (Nathalie GUEDON-GINFRAY) :

Nathalie signale que l'effectif des arbitres féminines était de 36 arbitres en fin de saison 2017-2018.

A ce jour, 25 arbitres ont renouvelé, 6 dossiers sont en attente.

Il reste 8 arbitres à contacter pour savoir où elles en sont.

POINT SUR LA SECTION « LES LOIS DU JEU » (Joël LE PROVOST) :

Joël fait savoir que la section n'a traité à ce jour aucune réserve technique.

Il informe de la décision d'un arbitre de ne pas faire jouer une rencontre du 1^{er} tour de Coupe de France pour défaut de présentation de licences. Considérant que les faits ne pouvaient être retenus comme une réserve technique, Joël s'étonne que la commission idoine de la Ligue n'ait pas traité cette affaire. Par PV en date du 22 août 2018, la section « lois du jeu » de la CRA a donné un avis. Aujourd'hui aucune parution de ce PV n'existe.

POINT SUR LA SECTION « COMMUNICATION » (Jean-Luc LE TROADEC) :

Jean-Luc énumère les membres de sa section : **Mmadi DJAMADI** et **Aziz AHANSAL**.

Explique le but et les souhaits de la section « communication ».

- Travailler avec le planning de la CRA pour des Informations sur le site internet de l'activité des arbitres (stages-entraînements etc...)
- Information pour attirer les jeunes à l'arbitrage par des spots publicitaires. Exemples : Facebook, twitter, affiches, impliquer les mairies (Commission sport et jeunesse), speaker sur les terrains de ligue professionnelle.
- Mise en place d'une convention entre la Commission Régionale Promotion des Arbitres (CRPA) et les clubs professionnels pour les arbitres de District qui souhaiteraient arbitrer les U 13 et U 15 aux entraînements des équipes de l'école de football.

INFORMATIONS DU PRESIDENT (Emmanuel AUBERT) :

Suite à son entretien avec le Président de la Commission Régionale du Statut des Educateurs Nasr Eddine RAHO, il est demandé aux arbitres qu'ils puissent vérifier avec attention que le nom mentionné sur la FMI en tant qu'éducateur est bien la personne présente physiquement. Cette information devra être transmise aux arbitres lors des différents stages.

Le Président de la Commission Régionale de Discipline Gilbert LEU a expédié 2 courriers : l'un rappelant l'importance des rapports, et le second sur la rédaction de la FMI. Ce dernier document sera transmis à tous les arbitres de Ligue.

Information sur l'IR2F (Institut Régional de Formation du Football de la Ligue de Normandie). Il a été convenu que les Districts prennent en charge la constitution du dossier des arbitres débutants et le transmettent ensuite à la Ligue.

A la demande de Thierry MONTAGNE, Emmanuel sollicite les Présidents de CDA pour communiquer leur lieu de formation. Joël LE PROVOST intervient en précisant que la formation des arbitres débutants de l'Orne se fera encore cette année sur 4 samedis au siège du district à Alençon.

Emmanuel questionne Pierre TAVELET sur la possibilité d'organiser une formation « initiateur » en arbitrage. Une date sera proposée ultérieurement par Pierre

Informe Stéphane MOULIN qu'il va bénéficier d'un téléphone spécifique pour la section jeune.

Emmanuel présente les demandes de Christophe LEMIRE :

- Nommer un représentant des arbitres par catégorie pour assurer un lien avec la CRA, laquelle demande est rejetée à l'unanimité par les membres présents.
- Candidat pour intégrer la CRA. Le Président propose que l'on procède par un vote à bulletin secret.

Résultats du vote :

15 votants - POUR : 2 voix – CONTRE : 13 voix

Jacky CERVEAU et Jean-Luc LE TROADEC n'ont pas participé au vote.

A la quasi-unanimité, la demande de Christophe LEMIRE est rejetée

TOUR DE TABLE :

Dominique DE LA COTTE évoque l'article 34 du statut de l'arbitrage de la Ligue de Normandie qui stipule, pour les arbitres stagiaires reçus à l'examen théorique avant le 31 janvier de l'année en cours, que le nombre minimum exigé de rencontres est de 7 matchs. Dominique explique les nombreux inconvénients que cela engendre.

Après une large discussion, la CRA arrête la proposition ci-dessous qui sera présentée au prochain Comité de direction de la Ligue :

- Examen en Juillet : 20 matchs au minimum pour les seniors, 15 en jeune.
- Examen en novembre : 12 matchs en senior, 8 en jeune.
- Examen en Janvier : 8 en senior, 6 en jeune.

Jean-Luc LE TROADEC informe que la CDA de la Seine Maritime n'a plus de Président suite à la démission de David GERVAIS : « **Aujourd'hui le bateau navigue mais sans commandant** ».

Jacques FECIL remercie Dominique JULIEN pour le stage des observateurs. Il signale qu'il a accès aux rapports des observateurs du District mais pas encore à ceux de la Ligue.

Gilles BELLISSENT égrène les propositions et les réflexions sur les échanges d'arbitres en senior. Il informe qu'il mettra un terme à sa fonction de désignateur en fin de saison pour raison personnelle : « **C'est ma 8^{ème} saison en tant que désignateur et ma dernière** ». De poursuivre : « **Je pense que ce n'est plus un travail de bénévole mais de salarié. Cela prend énormément de temps** ». De conclure : « **Je reste au Comité de Direction de la Ligue, à la CRA et observateur** ».

Yvon LE GOAZIOU : « **En fin de saison je libère ma place à la CRA** ». D'ajouter : « **Je suis observateur, si vous avez besoin de moi éventuellement oui, pour le reste non** ».

Hassan CHARKI félicite Benoit LOUVET pour sa nomination comme observateurs JAF. Il remplace Laurent HUGUENIN démissionnaire.

Hassan CHARKI remercie également **Mikaël LESAGE** pour la réalisation des questionnaires utiles aux CDA permettant ainsi aux arbitres de Districts de pouvoir travailler la théorie dans les mêmes conditions que les arbitres de Ligue

Jacky CERVEAU remercie vivement le Président de la CRA pour cette invitation : « **Je suis très heureux d'être avec vous** ». Il insiste sur le point suivant : « **Vous avez un règlement intérieur, appliquez-le sans aucune dérogation, c'est le conseil que je vous donne. Surtout quand vous prenez une décision, faite la notification pour éviter le recours en précisant le droit d'appel** ». Jacky aborde la question sur les arbitres féminines : « **Il y a des portes qui s'ouvrent, il faut y aller à fond** ».

L'information de Jean-Luc TROADEC concernant l'absence de Président à la CDA de la Seine Maritime suscite réaction et questions chez Jacky.

- Aucune autre question n'étant abordée, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23H00, après avoir remercié les membres pour cette réunion studieuse et conviviale.

**Le Président de la CRA,
Emmanuel AUBERT**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'E. Aubert', enclosed within a large, stylized blue oval.

**Le Secrétaire,
Joël Le Provost**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Le Provost', consisting of a few fluid, connected strokes.